

Jeunes et syndicats

Des fréquentations difficiles

À l'égard des syndicats, une bonne partie des jeunes ont une attitude qui va de l'attentisme au rejet, en passant par la méfiance, entretenant l'idée que les organisations syndicales sont d'abord là pour protéger les privilèges acquis par les plus anciens. Cette attitude est-elle purement subjective ou repose-t-elle sur une observation systématique et objective de la réalité ?

Louise Pettigrew
Conseillère

Jean Bernier, professeur associé au Département de relations industrielles de l'Université Laval, a fait de cette question un objet de recherche, en observant, dans le secteur privé, le sort réservé aux travailleurs atypiques (temps partiel, occasionnels, autonomes, etc.) qui sont constitués en grande partie de jeunes.

Après avoir analysé 156 conventions collectives dans cinq secteurs d'activité¹ réputés pour avoir largement recours aux travailleurs atypiques, il a constaté de nombreuses différences de traitement entre les salariés réguliers et les autres. Ainsi en est-il de l'application du critère de l'ancienneté dont la disparité est observée dans 93 % des conventions collectives analysées. Or, note le professeur Bernier, ce critère est très important pour la sélection des candidats à un poste régulier, donc pour l'avancement de la carrière. Des écarts aussi sont constatés en ce qui concerne le salaire (49 %).



Jean Bernier

PHOTO : SERVICE DES COMMUNICATIONS - UNIVERSITÉ LAVAL

Les syndicats doivent trouver une façon de rejoindre les jeunes

Contrairement aux idées reçues, les syndicats se préoccupent des jeunes travailleurs. Ils ont des comités de jeunes et ils sont bien au fait de leurs difficultés. Mais le courant ne passe pas très bien et les syndicats ont de la difficulté à rejoindre les jeunes.

Ainsi, ces derniers ne se reconnaissent pas dans le discours syndical. Pourtant, les syndicats interviennent beaucoup et contribuent largement au débat démocratique. Il semble cependant qu'ils parlent rarement des jeunes et de leur réalité.

La collaboration à l'intérieur des organisations est parfois difficile. Les syndicats ne nous écoutent pas toujours, se plaignent les jeunes. Ils ont des façons de faire relevant de longues traditions qui sont difficiles à changer, constatent certains.

Les jeunes doivent prendre leur place dans les syndicats

Tenant pour acquis que les emplois atypiques sont là pour rester, le pro-

fesseur Bernier avance quelques pistes susceptibles d'améliorer les rapports entre les jeunes et les syndicats. Ainsi, en regard de l'action collective, les syndicats doivent prendre acte que les jeunes, plus instruits que leurs aînés, sont plus confiants dans leurs propres moyens, plus individualistes et plus méfiants à l'égard des syndicats et des institutions.

Les jeunes, par ailleurs, doivent se garder de certaines illusions. Ils font preuve de candeur et de naïveté lorsqu'ils remettent en cause des éléments comme le critère de l'ancienneté ou le recours à la formule Rand. Cela va de pair avec leur manque de connaissance de l'histoire des relations du travail au Québec. Ils ignorent, illustre le professeur, ce qu'était le monde des fonctionnaires lorsque leur embauche et leur promotion dépendaient du bon vouloir des élus.

Pour changer les choses, les jeunes devront prendre leur place dans les syndicats. Ceux-ci devront, quant à eux, établir des ponts entre la culture ancienne et la nouvelle. Ils devront également rejoindre les jeunes là où ils sont, c'est-à-dire souvent en dehors du monde syndical, dans des regroupements qui leur sont propres.

Enfin, certaines difficultés liées à la précarité, tels l'égalité des salaires, l'interdiction du travail dangereux sans formation ou l'accès à des emplois permanents, devront se régler par des lois du travail, un chapitre où le Québec accuse un important retard par rapport à l'Europe.

¹ Ces cinq secteurs sont : hébergement/restauration, alimentation, commerce, municipalité et secteur manufacturier.